

KPMG S.A. Bureau de Marseille 480 avenue du Prado BP 303 13269 MARSEILLE CEDEX 08 France

Téléphone: Télécopie :

+33 (0)4 96 20 53 60 +33 (0)4 96 20 53 55 Site internet :

www.kpmg.fr

Ouest Etang de Berre Initiatives -Association

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Le Président

Exercice clos le 31 décembre 2011 Ouest Etang de Berre Initiatives - Association Hôtel de Ville Avenue Louis Sammut - 13500 Martigues Ce rapport contient 20 pages

société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social : KPMG S.A. Immeuble Le Paletin Immeuble Le Palatin
3 cours du Triengle
92939 Paris Le Défense Cedex
Capital : 6 497 100 €.
Code APE 69210
776 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 60 +33 (0)4 96 20 53 55

Site internet: www.kpmg.fr

Ouest Etang de Berre Initiatives - Association

Siège social: Hôtel de Ville – Avenue Louis Sammut – 13500 Martigues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Ouest Etang de Berre Initiatives, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode » de l'annexe qui expose les modifications intervenus dans le cadre d'une harmonisation des méthodes comptables pour l'ensemble des adhérents du réseau France Initiative, à savoir :

- un changement de présentation des produits liés au traitement des dossiers Nacre reclassés en subventions ;



 un changement d'estimation de la provision pour prêts douteux lié au recours à compter de cet exercice à la garantie SOFARIS et à l'application de la méthode d'évaluation préconisée par France Initiative.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Changement de méthode d'évaluation

Comme mentionné dans la première partie du rapport, le paragraphe « Changement de méthode » de l'annexe expose la méthode d'évaluation de la provision pour prêts douteux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'état du dispositif existant de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimé adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 23 avril 2012

KPMG S.A.

Joëlle Bouchard

Actionnaire

Robert Acquaviva

Associe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12		Exercice N-1 31/12/2010 12 Ecart N/1		
ACTIF	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, Brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	350	350				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	846	615	231	1 103	872-	79.0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	15 424 373	101 988	15 322 385	15 258 682	63 702	24.
TOTAL I	425 584	102 953	322 631	259 801	62 830	24.
Comptes de liaison TOTAL II						
STOCKS ET EN COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	300		300		300	
CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	11 392		11 392	8 890	2 501	28.
Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	239 359 235	1	239 359 235	238 636 191	723 44	0 23
TOTAL III	251 285		251 285	247 717	3, 569	7.1
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	676 869	102 953	573 916	507 517	66 399	13

⁽¹⁾ Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an

⁽³⁾ Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

10.					Ecart N/N	1
	PASSIF		Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Euros	0/0
	Fonds propres					
	Fonds associatifs sans droit de reprise Ecarts de réévaluation		521 505	586 835	65 330-	11.1
	Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées					
	Autres réserves Report à nouveau		108 067-	83 182-	24 885-	29.9:
TIFS	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		19 177	40 874-	60 051	146.9
ASSOCIATIFS	Autres fonds associatifs					
ASS	Fonds associatifs avec droit de reprise : Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs		66 641		66 641	
	Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées Droit des propriétaires		2	756	756-	100.0
		TOTAL I	499 256	463 536	35 720	7.7
	Comptes de liaison	TOTAL II				
FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques Provisions pour charges Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources	TOTAL III				
	Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	TOTAL				
DETTES (1)	Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
DETT	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		14 154	12 937	1 218	9.4:
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie		60 506	31 045	29 461	94.9
sation	Produits constatés d'avance	TOTAL IV	74 660	43 982	30 679	69.7
Régularisation		A WASSA AT	7,2 000	2000		
R	Ecarts de conversion	n passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II-	+III+IV+V)	573 916	507 517	66 399	13.0

⁽¹⁾ Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an

74 660

43 982

⁽²⁾ Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N	-1
	31/12/2011 12	31/12/2010 12	Euros	%
ODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	1 220	21 360	20 140-	94.2
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 220	21 360	20 140-	94.2
Production stockée				
Production immobilisée Subrantiana dispulaisai an	06.167	F4 446	42, 701	70.0
Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Collectes	96 167	54 446	41 721	76.6
Cotisations				
Autres produits	7 810	7 657	153	1.9
TOTAL I	105 197	83 463	21 734	26.0
	8			-% as
HARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
variation de stock (matemandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	47 725		21 904	84.8
Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements	891 46 452	224 46 239	666	296.7
Charges sociales	16 360		1 422	9.5
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations: dotations aux amortissements Sur immobilisations: dotations aux provisions	255	347	92-	26.5
Sur actif circulant: dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				ia.
Autres charges (2)	14 964	17 768	2 804-	15.7
TOTAL II	126 647	105 337	21 309	20.2
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	21 450	21 874-	424	1.9
UOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMU!	4			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				1

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs

⁽²⁾ Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Euros Euros	/ ₋₁
ODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 126 59 167	2 158 30 909	968 28 259	44.8 91.4
TOTAL V	62 293	33 067	29 226	88.3
ARGES FINANCIERES			No. of the Control of	
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 918	51 689	32 771-	63.4
TOTAL VI	18 918	51.689	32 771-	63.4
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	43 376	18 621-	61 997	332.9
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	21 926	40 496-	62 421	154.1
RODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	285 756		457- 567	61.6 300.1
TOTAL VII	1 041	931	110	11.8
HARGES EXCEPTIONNELLES	8			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	3 000		1 810 617	1
TOTAL VIII	3 61	7 1 190	2 427	203.8
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 576	5- 259	2 317	894.3
Impôts sur les bénéfices (IX)	173	3 119	54	44.8
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII) TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	168 533 149 354		51 070 8 981	
SOLDE INTERMEDIAIRE	19 17	7 40 874	60 051	146.9
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Engagements à réaliser sur ressources affectées				
EXCEDENTS OU DEFICITS	19 17	7 40 874	60 051	146.9

RR

ANNEXE

SOMMAIRE	
Faits caractéristiques de l'exercice Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales Permanence ou changement de méthodes Informations générales complémentaires	x x x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations Etat des amortissements Tableau de variation des fonds associatifs Etat des provisions Etat des échéances des créances et des dettes Evaluation des immobilisations corporelles Evaluation des créances et des dettes Produits à recevoir Charges à payer Charges et produits constatés d'avance	x x x x x x x x x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RES	ULTAT
Valorisation des contributions volontaires	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites Droit individuel à la formation	x x

NA = Non Applicable NS = Non significative

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis le 27/07/2009, Ouest Etang de Berre Initiative est devenu opérateur d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises dans le cadre du dispositif NACRE.

2011 représente le deuxième exercice complet de ce dispositif.

A compter du présent exercice, l'Association Ouest Etang de Berre Initiative applique les normes comptables préconisées par France Initiative. Ces normes permettent l'harmonisation des pratiques dans l'ensemble du réseau.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Principes et conventions générales

REGLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis suivant les principes comptables résultant de la règlementation (règlement n°99-01 et 99-03 du CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Tel que précisé dans les faits caractéristiques de l'exercice, l'Association applique à compter de cet exercice, les normes comptables de France Initiative.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- -continuité de l'exploitation,
- -permanence des méthodes comptables ,à l'exception du changement de méthodes précisé ci-dessous ,
- -indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

RL

COMPTABILISATION DES PRETS IRRECOUVRABLES

En vertu de la disposition CNCC (EC 2006-77) sur la comptabilisation des prêts irrécouvrables dans les "plates formes d'initiative locale",les créances iirécouvrables sont imputées en déduction des fonds associatifs d'investissements par l'Assemblée Générale lors de l'affectation du résultat.

Changement de méthode

Changement de présentation des comptes annuels :

Dans le but d'une harmonisation des méthodes comptables pour l'ensemble des adhérents du réseau France Initiative, ce dernier a émis des recommandations comptables applicables à compter de l'exercice 2011.

Afin de respecter ces recommandations, nous avons procédé:

Au reclassement de la rémunération liée au traitement des dossiers Nacre en compte 74 « subventions ». En 2010, cette rémunération avait été enregistrée en compte 7061 « Prestations de service ». France Initiative estime que le conventionnement est réalisé sous forme de subvention bien que la rémunération des travaux dépend du nombre de dossiers traités. Afin de mesurer l'impact sur la présentation du compte de résultat, nous vous indiquons les produits liés au traitement des dossiers Nacre s'élevaient en 2010 à 20 445€ contre 19 782 € en 2011.

- A la ventilation des ressources de notre fonds de prêts (ressources comptabilisées en fonds associatifs) en apport avec ou sans droit de reprise de la part de nos financeurs en fonction des conventions d'attribution.

Changement d'estimation de la provision pour prêts douteux :

Pour les mêmes raisons que ci-dessus, France Initiative a émis une recommandation sur la méthode d'évaluation de la provision pour dépréciation des prêts d'honneur douteux. Jusqu'à présent, notre méthode de provisionnement reposait sur une évaluation individualisée du risque. De plus, à compter de cet exercice, nous avons fait appel à la garantie SOFARIS lorsque nos prêts irrécouvrables respectaient les conditions d'admission pour une prise en charge par cette dernière.

Compte tenu de ces éléments, nous avons retenu la méthode préconisée par France Initiative, à savoir la provision porte sur les soldes des prêts nets de garantie et la méthode de provisionnement retenue est la suivante :

En cas de cessation d'activité ou de liquidation judiciaire en cours : provision à 100% du solde,

- En cas de redressement judiciaire en cours : provision à 100% du solde,
- Au-delà de 6 échéances non honorées : provision à 75% du solde,
- Au-delà de 3 échéances non honorées : provision à 50% du solde.

RL

Informations générales complémentaires

Rémunération des cadres dirigeants bénévoles :

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif,il n'y a aucune rémunération versée aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés sur l'année 2011.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute début	Augmentations	
		d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
itres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	350	A CAMPAGNA C	
atériel de bureau et informatique, Mobilier		5 760		
	TOTAL	5 760		
	TOTAL GENERAL	6 110		

		Diminutions		Valeur brute en fin	Réévaluation Valeur d'origine
		Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
atres immobilisations incorporelles	TOTAL			350	350
atériel de bureau et informatique, Mobilier			4 914	846	846
	TOTAL		4 914	846	846
TOTAL	GENERAL		4 914	1 196	1 196

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
atres immobilisations incorporelles	TOTAL	350			350	
atériel de bureau et informatique, Mobilier		4 65	7 255	4 297	615	
	TOTAL	4 65	7 255	4 297	615	
TOTA	L GENERAL	5 00	7 255	4 297	965	

al

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Ventilation des dotations	Amortissements	Amortissements	Amortissements	Amortissements dérogatoire	
de l'exercice	linéaires	dégressifs	exceptionnels	Dotations	Reprises
tériel de bureau informatique mobilier		255			
TOTAL		255			
TOTAL GENERAL		255		****	

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
nds propres					
nds associatifs sans droit de reprise serves :	586 835		17 300	82 630	521 505
port à nouveau	83 182-			24 885	108 067
ESULTAT DE L'EXERCICE	40 874-	40 874		19 177-	19 177
itres fonds associatifs					
nds associatifs avec droit de reprise : Apports ovisions d'investissement ovisions réglementées	756		72 143	5 502 756	66 641
OTAL I	463 536	40 874	89 443	94 597	499 256

Etat des provisions

ovisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
ir autres immobilisations financières	142 238	18 918	59 167		101 988
TOTAL	142 238	18 918	59 167		101 988
TOTAL GENERAL	142 238	18 918	59 167		101 988
ont dotations et reprises					
financières		18 918	59 167		

RI

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an	
'ts		424	373	80	465	343	908
biteurs divers		11	392	11	392		
arges constatées d'avance			235		235		
	TOTAL	435	999	92	091	343	908
ontant des prêts accordés en cours d'exercice		155	744				
ontant des remboursements obtenus en cours d'exercice		119	533				

Etat des dettes		Montant brut		A 1 an au plus		De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
rsonnel et comptes rattachés		2	351	2	351		
curité sociale et autres organismes sociaux		10	467	10	467		
pôts sur les bénéfices			446		446		
itres impôts taxes et assimilés			891		891		
itres dettes		60	506	60	506		
	TOTAL	74	660	74	660		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant		
Autres créances	11 392		
Total	11 392		

Subvention BPPC: 2300 €

Subvention fonctionnement Région: 3000 €

3 PCE: 915 €

Dispositif NACRE: 5 177 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	4 147
Autres dettes	9 668
Total	13 815

La Poste : 129 €

Honoraires huissiers : 199 € Honoraires CAC : 7 834 €

SOFARIS : 1 506 €

RI

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	235
Total	235

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite des locaux par la CAPM.

A titre d'information complémentaire, une évaluation des temps des bénévoles a été réalisée pour le comité technique et d'agrément, le parrainage et le suivi contentieux à 590 heures à 50 € de l'heure soit 29 500 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'Association dépend de la convention collective de l'Animation.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2011, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 120 heures.

RI